

LES COLLECTIVITES S'ENGAGENT POUR LA BIODIVERSITE EN REGION GRAND EST













LA BIODIVERSITÉ : UN ATOUT MAJEUR POUR LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES

Élément fondamental de notre environnement, nécessaire au développement des territoires et au bien-être des citoyens, la biodiversité en est un atout majeur : l'adaptation au changement climatique, tout en améliorant la réduction et la gestion des risques naturels, le support de notre cadre de vie, de nos activités et plus globalement du vivant, sont autant de services offerts par la biodiversité.

du territoire régional identifié comme réservoir de biodiversité¹

40 000 ha
de prairies ont disparu
entre 2006 et 2014 en
Grand Est ²

Il est temps, plus que jamais, de protéger, préserver, valoriser et restaurer la biodiversité!

QU'EST-CE QUE TEN ?

TEN est un dispositif dont l'objectif est de faire émerger, reconnaître et accompagner des plans d'actions en faveur de la biodiversité, portés par des collectivités.

En devenant Territoire engagé pour la nature, une collectivité inscrit la biodiversité au cœur de ses politiques publiques.

Elle montre ainsi la voie à suivre, incitant les différents acteurs du territoire, les citoyens, mais aussi les collectivités voisines à s'impliquer dans la préservation et la reconquête de la biodiversité.

Chaque collectivité qui s'engage à mettre en place ce type de démarche au cours des 3 prochaines années peut donc se voir attribuer la reconnaissance TEN.

En Grand Est, les membres du Collectif régional* travaillent conjointement autour de plusieurs grands projets en faveur de la biodiversité, dont le dispositif Territoires Engagés pour la Nature (TEN). Ces acteurs régionaux suivent et assurent la cohérence du dispositif par leurs politiques respectives et les défis régionaux identifiés collectivement dans le cadre de la Stratégie régionale pour la Biodiversité (SRB).

Le programme TEN est ainsi un des outils contribuant à la mise en œuvre de ces stratégies au service de la biodiversité du territoire régional.



^{*} l'Office Français de la Biodiversité, l'État (représenté par la DREAL), les 3 Agences de l'eau (Rhin-Meuse / Seine-Normandie / Rhône-Méditerranée-Corse) et la Région

Pourquoi s'inscrire dans la démarche TEN?

Renforcer les connaissances & compétences de la collectivité





Obtenir une reconnaissance facilitant l'obtention de financements grâce à l'appui d'un comité des financeurs et la mobilisation de nombreux outils financiers

Bénéficier d'un accompagnement technique au sein du Collectif Régional







Profiter d'une meilleure visibilité et d'une valorisation nationale, régionale et locale de ses projets et bonnes pratiques



Rejoindre le Club des TEN et bénéficier d'outils mutualisés et du partage d'expérience

COMMENT CANDIDATER À TEN?

Les candidatures sont ouvertes aux communes et aux EPCI à Fiscalité Propre (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles), quelle que soit leur taille.

Pour candidater il suffit, à travers le questionnaire accessible sur la plateforme TEN*, de renseigner 30 questions. Ce questionnaire permet aux collectivités de faire l'état des lieux de leurs pratiques et de leurs projets en matière de protection et de restauration de la nature mais également de formaliser un plan d'actions sur trois ans qui doit répondre à quatre critères

- 1 S'organiser et établir des partenariats
- 2 Maintenir et restaurer les espaces naturels et les continuités écologiques
- 3 Intégrer la biodiversité dans l'aménagement
- 4 Connaître et mobiliser autour de la biodiversité

Ces actions doivent être en lien avec les compétences de la collectivité et être proportionnées à ses capacités d'intervention. Elles doivent concrétiser une démarche de progrès et pouvoir être évaluables.



TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

CALENDRIER DE L'ÉDITION 2022 2 SESSIONS PROGRAMMEES

SESSION 1

Dépôt des candidatures pour le 31 mars 2022

SESSION 2

Dépôt des candidatures pour le 30 septembre 2022



Attribution de la Reconnaissance



EN SAVOIR PLUS

Pour connaître les modalités de sélection, pour candidater et pour de plus amples informations, vous pouvez vous référer à la plateforme :

https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/

OU CONTACTER

Région Grand Est Nassera DEROUECHE Tél.: 0387616691

Nassera.deroueche@grandest.fr

Office Français de la Biodiversité David MONNIER Tél.: 0387628607

David.monnier@ofb.gouv.fr











